



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 11 mars 2019 le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 mai 2019.

- Règlement 2019-333 décrétant une dépense de 164 096 \$, un emprunt de 144 501 \$ et l'affectation de la somme de 19 595 \$ du solde disponible du règlement 2010-174 pour la fourniture d'une rétrocaveuse neuve sur roues.

Ce règlement d'emprunt 2019-333 entre en vigueur le 13 mai 2019.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 13 mai 2019

Joanie Lagarde

.....
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Joanie Lagarde** Secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à
chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **13 mai 2019** entre 10 h et 17 h.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce **13 mai 2019**

Joanie Lagarde
.....